



Animer un atelier d'éducation thérapeutique en distanciel

Le développement des technologies numériques de communication permet aujourd'hui d'envisager des possibilités de :

- Développer ou de prolonger les actions d'éducation thérapeutique par de nouvelles modalités de travail avec les patient.e.s
- Réduire certains freins à la participation (mobilité, fatigabilité des personnes)

La formation proposée par l'IREPS permettra d'explorer certains outils mobilisables par les professionnel.le.s de l'ETP, d'en mesurer les intérêts et les limites, et de réfléchir à la manière dont ceux-ci pourraient être intégré à leur pratique en ETP.

Profil des stagiaires

Professionnel.le.s des secteurs sanitaire, social, médicosocial, patient.e.s, représentant.e.s d'utilisateur.e.s souhaitant animer ou contribuer à une démarche d'éducation thérapeutique du patient (ETP).

Prérequis

- Avoir une expérience d'animation d'ateliers d'éducation thérapeutique
- Maîtrise de l'outil informatique
- Pouvoir se connecter individuellement à un module de formation en ligne, ainsi qu'à des modalités de visioconférence (l'IREPS utilise actuellement Zoom, [voir les conditions générales](#)).

Objectifs pédagogiques

- Analyser les intérêts et les limites du recours aux modalités distancielles en ETP
- Reconnaître les postures professionnelles favorables à l'animation d'une séance d'éducation thérapeutique en distanciel
- Identifier des outils mobilisables pour l'animation en distanciel d'un atelier ou d'une séance d'éducation thérapeutique
- Expérimenter l'animation d'une séance d'éducation thérapeutique à distance

Contenu de la formation

Session 1 (1 jour)

- Réflexion collective sur l'animation en distanciel en éducation thérapeutique du patient
- Les conditions favorables à la mise en œuvre de l'éducation thérapeutique du patient à distance
- Les outils mobilisables pour l'animation à distance
- Analyse d'une séquence d'animation en distanciel

Ressources pédagogiques

- Alternance d'apports théoriques, de travaux de groupe et d'échanges de pratiques, à partir d'expériences présentées par les participant.e.s et les formateur.trice.s.
- Mise à disposition de supports pédagogiques, de documentation, d'une bibliographie.

Suivi de la progression pédagogique et évaluation des résultats

Une appréciation des connaissances acquises sera réalisée pendant la formation, à l'aide de questions ou de mises en situations, afin de s'assurer de la compréhension et de l'appropriation des contenus par les stagiaires.

À la fin de la formation, les stagiaires évalueront l'atteinte des objectifs et la qualité de la formation.

La vérification de la participation des stagiaires sera assurée en présentiel et en distanciel. À l'issue de la formation, une attestation de présence sera remise à la structure du.de la stagiaire et une attestation de formation à chaque participant.e.

Effectifs

Le nombre de stagiaires sera compris entre 6 et 16 participant.e.s, en vue de favoriser l'expression de chacun.e ainsi que les interactions entre participant.e.s et avec les formateur.trice.s.

Durée et modalité

Formation en distanciel
1j, 7h

Prix

La formation est subventionnée par l'ARS. Elle est gratuite pour les participant.e.s.
Cette formation est réservée prioritairement aux professionnel.le.s exerçant en région Bretagne.

Sessions

En distanciel

22 février (9h – 12h30 ; 13h30 – 17h)

Yves Costiou, Lucie Rigaudière,
Anne Sophie Riou, Chargé.e.s de
projets et d'ingénierie – IREPS
Bretagne

Nouveauté : préinscription en ligne

Les inscriptions aux formations de l'IREPS Bretagne se font dorénavant en ligne et devront être réalisées après vérification des items « prérequis » et « profil des stagiaires » et après validation par la structure, le cas échéant.

Pour procéder :

Rendez-vous sur la fiche formation [Animer un atelier d'éducation thérapeutique en distanciel sur irepsbretagne.fr, onglet formations :](#)

1. Cliquer sur le bouton « pré-inscription »,
2. Prendre connaissance des informations demandées (paragraphe en haut)
3. Remplir le formulaire
4. L'inscription sera confirmée lorsque l'IREPS Bretagne l'aura validée et pris contact avec le.la stagiaire (convocation).

Contact

Emilie Blanchet / contact@irepsbretagne.fr